

*Si c'est là le plan de M. de Modave,  
j'y souscris de tout mon cœur, pourvu qu'il ne tire rien de nos îles.*

Sur l'établissement du Fort Dauphin, Desroches au ministre

Le 2 septembre 1769

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/3 n°10

Desroches a lui-même commenté son propre rapport. Commentaires surajoutés en tête et surtout en marge gauche. Nous intercalons ces commentaires dans le rapport en les figurant en italique gras et entre < >.

Desroches adresse ce rapport à Beudet, premier commis du duc de Praslin. Il lui dit répondre à une lettre du 26 août, nous ne connaissons pas cette lettre, sans doute est-elle assez voisine de celle du 15 août qui est transcrite sur ce même base documentaire.

=====  
Observations de M. le Ch. Desroches

sur l'établissement du Fort Dauphin par M. de Modave à Madagascar.

*< Le 2 novembre 1769. Ceci est mon cher Beudet pour que vous ayez la bonté de le lire à la suite de la lettre de 14 ou 15 pages que M. de Modave écrit au ministre en date du 26 août. Il me l'a communiquée avant-hier. Je n'ai eu que deux heures pour le lire et pour répondre à bâtons rompus aux articles noyés dans de belles phrases, qui méritent d'être relevés. Cette colonie est bien hasardée si l'on poursuit l'établissement de Madagascar au Fort Dauphin, et la gloire de M. le duc de Praslin compromise.>*

*< Voilà les motifs qui m'animent, et je ne fais que remplir mon devoir en montrant la vérité. >*

Ce n'est, ni aveuglement, ni sans examen, ni sans discussion, encore moins par le désir de nuire, que toute la colonie s'élève contre l'établissement du Fort Dauphin.

J'ai si peu compté les suffrages qu'avant le retour de *la Garonne*, je soutenais l'établissement contre l'opinion publique.

J'ai même proposé d'assembler tous les chefs des états différents de la colonie pour consulter cette affaire, M. de Modave l'a refusé net.

*< N'était-ce pas cependant le bon parti à prendre. M. Poivre, M. de Steinauer, M. Hector, M. de Salins, M. Fournier, les onze commandants de quartier de l'Isle de France et moi, pouvons-nous être des juges suspects ? M. de Modave prétend dans sa lettre que l'on oppose des difficultés chimériques à ses raisons.>*

La chimère serait de vouloir tirer des hommes et de l'argent de l'Isle de France pour former une nouvelle colonie.

*< Ce n'est certainement pas moi qui mets des ornements étrangers à mes raisons. >*

Loin de surcharger le fait de parties étrangères, je crains de ruiner une colonie à peine établie, sans me flatter de réussir à en former une nouvelle.

Je n'ai écouté aucune clameur, mon sentiment est à moi tout seul et provient de l'examen que j'ai fait, moins de ce qui m'a été dit par les gens revenus du Fort Dauphin que par l'état et la comparaison des dépenses, de la perte d'hommes, et de ce que douze mois à compter du 25 d'août 1768 ont produit.

Dans ces douze mois le Fort Dauphin à coûté un officier, 19 soldats, je ne sais pas le nombre des autres hommes, et 193561<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 5<sup>d</sup> tout compris.

La copie du projet que m'a remise M. le Duc renferme bien d'autres promesses que celles rappelées aujourd'hui dans la lettre de M. de Modave, et cela dans les 6 premiers mois même. Il y en a douze d'écoulés.

Je suis du même avis qu'était M. Dumas excepté que je ne crains pas que les Anglais nous envient jamais cette possession parce que dans la dernière guerre leur projet était, s'ils exécutaient une entreprise heureuse contre l'Isle de France, d'en envoyer les malheureux habitants à Madagascar.

Si cet établissement se faisait sans qu'il en coûtât rien à la colonie dont j'ai l'honneur d'être chargé, je n'en dirais mon sentiment que lorsqu'on me le demanderait.

Je me suis jusqu'ici trouvé du même avis que M. Poivre sur tous les points de notre administration commune et même sur celui-ci et je suis persuadé qu'on n'a qu'à lui demander s'il approuve oui ou non le projet du Fort Dauphin, sa réponse sera négative.

Si l'on reste au Fort Dauphin qu'y fera-t-on ? Si l'on entre dans les terres, comment en reviendra-t-on ?

La permanence de l'établissement est tout ce que craignent les Madécasses. J'ai consulté là-dessus les gens qui ont le plus vécu avec eux et qui savent leurs langues.

Pour tous les édifices exécutés au Fort Dauphin il a fallu transporter les bois de l'Isle de France et M. de Modave nous en demande encore, tandis que nous en manquons pour nos radoub, pour nos constructions maritimes, nos casernes, nos hôpitaux et nos magasins. M. de Modave demande même de la chaux.

Ce sont les gens qui connaissent le mieux le pays qui m'ont dit la raison de l'éloignement des Madécasses du fort. M. de Maudave ne disconvient pas que Rampis et Rechousamenti et les deux poignées d'hommes qui les accompagnent ne se soient soustraits à l'autorité de leurs chefs naturels, et c'est une de ces raisons qui indisposent ces chefs contre la nation française.

*< Ce sont deux bandes de mauvais sujets ivres du matin au soir qui occupent les villages que des nations attachées à nous habitaient ci-devant pour être plus à portée de traiter avec nous. >*

Le fait est qu'il ne nous est venu ni coton, ni goudron, ni acier, ni gomme, ni résine, ni bois de teinture, ni même un seul brin de chanvre provenu des graines que l'on a semées au Fort Dauphin.

*< Je réponds que dans un an, cet établissement n'aura pas plus rapporté qu'il [l'] a fait jusqu'ici. >*

Il serait fort dangereux à mon avis d'apprendre aux Madécasses à cultiver la vigne et à en tirer parti, puisque leur passion pour l'eau de vie est le lien le plus indissoluble qui les attache à nous.

Je ne raisonne pas sur les spéculations, ce sont des faits dont je dois compte au Ministre.

Je n'ai jamais été inquiet de notre sûreté au Fort Dauphin tandis que nous y aurons des hommes, de l'artillerie et des menues armes et que nous nous portons bien, tout au plus les Madécasses essayeront-ils de nous faire mourir de faim, mais inutilement parce que l'exemple de ce qui est arrivé cette année me fera toujours approvisionner ce poste relativement aux hommes qui seront.

Mais je suis convaincu que 20 détachements que l'on enverra dans les terres à 20, 30 ou 40 lieues, ne ramèneront pas entre eux tous de quoi faire une cargaison de Noirs ni même de bestiaux. Le passé sert de preuve à ce que j'avance.

Je suis persuadé qu'on pourrait tirer des soldats et même des matelots de Madagascar, mais ce ne sera pas tandis que les peuples nous refusent des esclaves et des bestiaux. Ce sera lorsque nous leur feront voir que nous ne voulons que leur amitié et pas un pouce de leur terrain.

*< C'est à quoi je ne désespère pas de voir parvenir le baron de Clugny, au moins s'y prend-il bien pour cela. >*

Je me trouverai trop heureux si le ministre persiste à soutenir l'établissement du Fort Dauphin, de n'avoir rien à y voir, ni rien à y ordonner, et qu'il n'en coûte ni hommes, ni argent, ni bois, et la colonie de l'Isle de France, inséparable de l'île de Bourbon où sont toutes mes ressources en hommes si la guerre survenait inopinément.

Si c'est là le plan de M. de Modave, j'y souscris de tout mon cœur, pourvu qu'il ne tire rien de nos îles.

Il lui est même échappé une observation qui, à la vérité, est purement maritime mais qui est bien importante, c'est que les vaisseaux ne sont pas en sûreté au Fort Dauphin.

A la suite de ce que je viens de dire, je ne conteste plus rien, à moins que M. le duc de Praslin ne m'ordonne de m'expliquer.

300 soldats ou 500 cultivateurs de plus à l'Isle de France me feraient plus de plaisir que si l'on m'envoyait 3 millions en piastres.

Je le répète, je n'ai consulté que les gens qui ont servi depuis un an au Fort Dauphin, ou ceux qui possèdent la langue du pays et y ont passé plusieurs années.

Certainement je voudrais de tout mon cœur que le projet de M. de Modave fut avantageux.

*< Il est même vrai que je suis peut-être le seul véritable ami qu'il ait ici, mais ce ne sera point aux dépens du service du Roi, ni de la gloire du Ministre.>*

*< C'est qu'il m'attaque dans sa lettre comme un homme prévenu, induit en erreur, et inexcusable de ne pas le croire préférablement à tous les gens sensés, et même à tout le monde sans exception.>*

Ici il faut que je dise mes raisons. J'ai lu et relu les instructions du ministre, et il est arrêté et ordonné la dépense de Madagascar à 38650 livres pour les appointements, à 33548 livres pour les marchandises et les effets de traite. Les effets d'artillerie ont été estimés 25821<sup>1</sup> 10<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. Les vivres ont monté à 44069<sup>1</sup> 7<sup>s</sup> 9<sup>d</sup> et la dépense a monté 193561<sup>1</sup> 6<sup>s</sup> 5<sup>d</sup> suivant l'état que m'a remis M. Poivre, ce qui fait une augmentation de 51472<sup>1</sup> 8<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. Il faut ajouter à cela pour justifier mon embarras, que quoique M. de Modave n'ait rien envoyé, ni rien rapporté de Fort Dauphin, il fait une demande considérable de nouveaux effets de traite, et surtout une demande prodigieuse de bois que le pays doit produire dans la plus grande abondance si on nous permettait d'en prendre.

M le Duc m'a remis en France tous les mémoires de M. de Modave, c'est ce qui m'avait enthousiasmé. J'ai ouï les rapports et vu les faits, c'est ce qui m'a désabusé.

Certainement j'aime la vérité, je la cherche, mais je sais qu'on ne la trouve que dans l'expérience et non dans les spéculations.

Je n'ai pas désiré que M. de Modave trompât mon attente, je lui ai demandé clairement si *la Garonne* rapporterait des bœufs ou non, parce qu'il m'est très important de le savoir afin de ne pas faire de dépenses inutiles surtout en bois et les établissements de *la Garonne* pour loger des bœufs, pouvant servir à la flûte *l'Africain*.

Puisque la poudre et les fusils sont inutiles à Madagascar, j'aurais bien voulu qu'il nous eut rapporté ce qu'il y en a de trop au Fort Dauphin. Cela nous servirait utilement à traiter dans les autres parties de l'île, non seulement des bœufs mais même des esclaves.

Jamais les bœufs ne nous seront dans aucune circonstance, plus utiles qu'aujourd'hui, vu l'augmentation des troupes que j'attends et les circonstances critiques dans lesquelles nous sommes. Je spéculerai volontiers sur l'avenir quand j'aurai pourvu au présent.

Je prendrai la liberté de demander à M. le Duc de ne pas accorder la permission de tirer une seule famille de Bourbon que pour venir à l'Isle de France.

Je suis toujours surpris et je ne peux pas m'empêcher de m'opposer autant que le ministre me le permettra à ce que les vivres soient tirés de l'Isle de France. Mon étonnement est au comble lorsque je vois dans les demandes de M. de Modave 15 milliers pesant de viandes salées pour un pays où la viande fraîche abonde, et il est bon d'observer que 20 barriques de lard pesant dix milliers font 40 mille rations et 25 barriques de bœuf pesant environ 5 milliers font dix mille autres rations, c'est-à-dire en tout 50 mille rations pour nourrir environ 150 hommes. C'est pour environ 300 jours de viande salée sans manger de viande fraîche.

*< Il est donc impossible de traiter des bœufs au Fort Dauphin, et c'est cependant le pays de l'univers où ils soient [les] plus abondants.>*

Je le répète parce que j'y vois les plus grands inconvénients, point de culture de vigne à Madagascar, j'en ai dit la raison.

*< M. de Modave est plus excusable qu'un autre parce que son imagination ardente le mène toujours trop loin. Il le prouve cruellement dans ses affaires domestiques. Par ses spéculations constantes il avait presque persuadé à tout le monde comme il se l'était lui-même figuré qu'il allait devenir le plus riche particulier des sujets du Roi. Il avait entassé projets sur projets, habitations sur habitations, et le voilà réduit à n'avoir rien au monde, et à devoir immensément. Il mérite les bontés du ministre et il en a besoin.>*

\* \* \*